

FONCTION FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE

8 jours – 56 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre juridique et administratif du contrat d'apprentissage
- Transmettre le geste et la technologie professionnelle en intégrant la psychologie de l'adolescence

PROGRAMME

- Situer l'apprentissage dans son environnement :**
 - Comprendre l'apprentissage et son fonctionnement
 - Appliquer la réglementation en matière d'apprentissage
 - Mettre en œuvre une démarche partenariale avec le CFA
- Accompagner l'apprenant dans la construction de son projet d'insertion professionnelle et sociale**
 - Identifier et tenir compte des traits caractéristiques de l'adolescent
 - Identifier l'importance de la fonction de tuteur et/ou de maître d'apprentissage
 - Conduire l'accueil de l'apprenant dans l'entreprise
 - Créer les conditions favorables à l'apprentissage de savoirs nouveaux
- Acquérir les compétences pédagogiques et partenariales nécessaires à la fonction de tuteur et/ou maître d'apprentissage**
 - Identifier les savoirs à transmettre et les organiser
 - Evaluer la progression de l'apprenant et l'acquisition des compétences

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : présentation par projection sur écran pour exemple et permettre une mise en situation

FORMATEUR

Formateur spécialisé dans la préparation à l'examen du Brevet de Maîtrise. Pour plus de renseignements sur le profil du formateur contactez le pôle formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus et examen final

ACCESSIBILITÉ

Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.
Réfèrent Handicap à votre disposition : Séverine DEGIRON à contacter au 04 75 07 54 00

LES +

- Des études de cas et une dynamique de groupe
- Formateurs expérimentés ayant une bonne connaissance de la psychologie des jeunes
- Jeux de rôle et mises en situation

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Salarié
- 8 personnes maximum

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme niveau IV (BP, BAC PRO, BTM...) ou d'un CAP avec expérience et avoir suivi un entretien de positionnement.

LIEU

CMA – Guilhaud-Granges

DATES / HORAIRES

13, 27 sept., 11, 25 oct., 29 nov., 13, 20 déc. 2021 et 17 janv. 2022
de 9h à 12h et de 13h00 à 17h00

TARIF

840 € net de taxe
280 € pour les TNS (artisan, conjoint collaborateur inscrits au Répertoire des Métiers ou conjoint associé (nommé dans les statuts)

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 15 jours de la date de session

CONTACT

Nadia GONNET
70 allée des Ondines – BP 356
07503 GUILHERAND-GRANGES CEDEX
04 75 07 54 14
nadia.gonnet@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.